INSTITUTION
DE Mme. DESHAYAUX.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Ancienne Maison de Mme LEREBE.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Iberville.
Année 1848—49.

LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs travaux à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'agrément, de l'éducation *intellectuelle* et de l'éducation *morale*.

L'établissement se présente en bonne et vaste localité sur un plan spécial pour un grand nombre d'élèves, et réunissant toutes les conditions désirables de bien-être et de salubrité. Depuis les bâtiments, jusqu'à l'avenue de Remparts, s'étendant des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été entièrement nivelé de manière à offrir en tout temps une surface unie, agréable et saluhre ; et l'acquisition définitive qui vient d'être faite de ces jardins, ajoute pour toujours, à l'établissement, les avantages d'une habitation qui ne resserre.

La discipline, qui d'une part ne sépare d'un travail fructueux, qu'offrent une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves, elle est destinée à leur donner une idée juste de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, E. agnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Eléments de Sciences Naturelles, Elemens des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études,	$6, 8 10 par mois.
Demi pension,	15 "
Pension, payables d'avance et par trimestre,	25 "
Blanchissage et raccommodage,	4 "

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA.—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences, un mois consécutif de chaque année, les vacances et les fêtes exceptés.

Les comptes ne sont réglés qu'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les externes, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures.

17 juin—1an

MAISON D'EDUCATION
POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme VAN NOOTEN
TRANS-PORTÉE A PLAQUEMINE, PAROISSE IBERVILLE
LOUISIANE.

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 1er janvier prochain.)

Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangemens pour attacher à sa maison d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de cette des parens, s'empresse d'en informer son ami et le public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, ou, à la demande des principaux habitans de Plaquemine, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle-Orléans, où pourront être obtenues en s'adressant aux soussignés.

A Plaquemine	A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards,	Le Rev. Dr. Neville,
Le Hon. Fleming,	MM. Alfred Hennen,
M. Zenon Labauve,	James Robb,
"	H. C. Cammack,
"	Fred. Frey.

30 janv—1 an

INSTITUTION JEFFERSON.
53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

Le plan de cette institution comprend toutes les branches d'éducation générale et très étendu. Les élèves y sont admis dès un an ou sept ans et peuvent pour rester jusqu'à ce que leur éducation soit complète ou qu'ils aient à se préparer pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'eau pour l'usage et la salubrité. On y trouve pour les deux sexes les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent reconnu. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.
Demi pensionnaire,	16 do
Externes au dessous de 12 ans,	8 do
do do de 12 ans,	8 do
do au dessus de 12 ans,	10 do

Ces conditions comprennent l'enseignement gement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le beau dessin,	5 do
La musique,	10 do
La danse,	6 do

L'escrime et les exercices militaires, sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.

4 sept—1an.

Mme. F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de France, par la dernière goindole, un très bel assortiment d'articles de printemps, tels que

Mousselines, Rubans;
Chapeaux, Chantilly et autres cheminées, &c., &c.

Elle a, en même temps, l'honneur d'informer les dames qu'elle prend l'établissement de Mlle Thompson, à cheniere Lacharaie, rue de Chartres, dont elle fera incessamment l'ouverture avec les nouveautés qu'elle vient de recevoir.

Il n'y a rien de changé quant à sa maison de la rue Royale

Je soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et tient à voir au public que, par acte passé le 2 février 1848, devant Paul Emile Lasserre, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à Pune des conséquences Orléans et Dauphine, et qui a pour but de faire savoir que M. Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.

Nouvelle Orléans, le 12 février 1848.

JEAN RICHARD.

SIROP
VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Etant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROP INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dyssenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catharres chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie rue de

L. PINAC,
Coin des rues Orléans et Dauphine.

A partir de ce jour les bouteilles portant mon nom, et les bouteilles seront accompagnées d'un certificat donné en la manière d'en faire usage.

16 février—1an

C. GODIN,
Libraire, relieur et papetier,
rue de Chartres, No. 128.

A L'HONNEUR de prévenir ses nombreux clients, qu'il part du 1er février pour la France et retournera servir ensuite. Il vendra jusqu'à cette époque tout son assortiment de livres, papeterie, plumes gaillées, &c. &c. à des prix réduits.

Fin ministre, demi reliure, demi coin, 1 00
do do do do veau ou chagrin, 1 00
do do do reliure pleine basane, 1 50
do do do do plaque gaufrée, 1 75
do do do plein veau de ou chagrin, 1 75
do do do dore sur tranche, 2 00

Fin in 12 demi reliure basane coin, 75
do do veau ou chagrin, 1 00
do reliure pleine basane ordinaire, 1 00
do do plein veau gaufré, 1 00
do do do dore sur tranche, 2 00

Fin in 18 demi reliure basane de couleur, 75
do do veau ou chagrin, 75
do reliure pleine basane ordinaire, 75
do do plein veau et gaufré, 75
do do do dore sur tranche, 1 50

Malgré la grande modicité des prix de reliures énumérés par ce tarif, les ouvrages qui sortiront de chez le dit C. Godin continueront toujours à être très soigneux comme par le passé. Le but de cette diminution est d'engager les personnes qui ont dans leur bibliothèque une grande quantité de volumes brochés à les faire relier. Les ouvrages seront remis sous les soins de Mr. Leloup, chez qui on pourra, de dix pour cent sera faite aux libraires et aux personnes qui pourront faire relier plusieurs volumes à la fois. (Payable comptant.)

INSTITUTION
G. BOYER.

148, RUE SAINT, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.

M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, lui, un nouvel appel à la confiance des familles.

Cet établissement, établi dans un quartier central, occupe un local vaste et aéré.

Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces études sont pourtant spécialement sur l'enseignement de la langue anglaise.

L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve autant que possible, active à toutes les autres études.

Les conversations ont pour objet d'un mois tout spécial, où l'on fixe de manière qu'on en exerçant sur le reste de l'instruction.

La discipline, qui d'une part ne sépare d'un travail fructueux, qu'offrent une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves, elle est destinée à leur donner une idée juste de l'ordre et du devoir.

BRANCHES D'INSTRUCTION.

Anglais, Français, E. agnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Eléments de Sciences Naturelles, Elemens des Sciences Philosophiques.

CONDITIONS:

Frais d'études,	$6, 8 10 par mois.
Demi pension,	15 "
Pension, payables d'avance et par trimestre,	25 "
Blanchissage et raccommodage,	4 "

Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.

NOTA.—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences, un mois consécutif de chaque année, les vacances et les fêtes exceptés.

Les comptes ne sont réglés qu'un compte à part.

L'institution est ouverte pour les externes, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures.

17 juin—1an

MAISON D'EDUCATION
POUR LES DEMOISELLES,
DIRIGÉE PAR
Mme VAN NOOTEN
TRANS-PORTÉE A PLAQUEMINE, PAROISSE IBERVILLE
LOUISIANE.

(Sera ouverte pour la réception de pensionnaires et externes le 1er janvier prochain.)

Mme VAN NOOTEN ayant accompli son voyage en Europe et complété ses arrangemens pour attacher à sa maison d'une manière permanente, des professeurs dignes de sa confiance et de cette des parens, s'empresse d'en informer son ami et le public. Les parens et les tuteurs sont respectueusement invités à visiter la localité vaste et spacieuse des lieux, ou, à la demande des principaux habitans de Plaquemine, l'institution a été transportée. De plus amples informations sont contenues dans le prospectus de l'établissement, qui se trouve à l'académie même, et chez les libraires de la Nouvelle Orléans, où pourront être obtenues en s'adressant aux soussignés.

A Plaquemine	A la Nlle-Orléans.
M. W. E. Edwards,	Le Rev. Dr. Neville,
Le Hon. Fleming,	MM. Alfred Hennen,
M. Zenon Labauve,	James Robb,
"	H. C. Cammack,
"	Fred. Frey.

30 janv—1 an

INSTITUTION JEFFERSON.
53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*

Le plan de cette institution comprend toutes les branches d'éducation générale et très étendu. Les élèves y sont admis dès un an ou sept ans et peuvent pour rester jusqu'à ce que leur éducation soit complète ou qu'ils aient à se préparer pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.

Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'eau pour l'usage et la salubrité. On y trouve pour les deux sexes les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.

Les professeurs sont hommes d'un talent reconnu. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25 par mois.
Demi pensionnaire,	16 do
Externes au dessous de 12 ans,	8 do
do do de 12 ans,	8 do
do au dessus de 12 ans,	10 do

Ces conditions comprennent l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.

Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le beau dessin,	5 do
La musique,	10 do
La danse,	6 do

L'escrime et les exercices militaires, sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.

4 sept—1an.

Mme. F. FRYER a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir de France, par la dernière goindole, un très bel assortiment d'articles de printemps, tels que

Mousselines, Rubans;
Chapeaux, Chantilly et autres cheminées, &c., &c.

Elle a, en même temps, l'honneur d'informer les dames qu'elle prend l'établissement de Mlle Thompson, à cheniere Lacharaie, rue de Chartres, dont elle fera incessamment l'ouverture avec les nouveautés qu'elle vient de recevoir.

Il n'y a rien de changé quant à sa maison de la rue Royale

Je soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et tient à voir au public que, par acte passé le 2 février 1848, devant Paul Emile Lasserre, notaire en cette ville, j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à Pune des conséquences Orléans et Dauphine, et qui a pour but de faire savoir que M. Pinac pourra seul confectionner et vendre ledit sirop, dont je lui ai remis la recette.

Nouvelle Orléans, le 12 février 1848.

JEAN RICHARD.

Salsepareille de Bull.

UN quart de bouteille et d'une force six fois supérieure à la plus pure Salsepareille de Jamaïque, et à n'importe quelque autre préparation connue, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5

Il y a été reconnu depuis plusieurs années que la Salsepareille prise à la dose d'une cuillerée à thé ordinaire, trois fois par jour, et à n'importe quelque autre préparation connue, faite en Amérique.

Prix $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5

Il y a été reconnu depuis plusieurs années que la Salsepareille prise à la dose d'une cuillerée à thé ordinaire, trois fois par jour, et à n'importe quelle